

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2011

Présents : M. Jean-Claude EGGER, président
Mmes Maria CLARET - Anne JAGGI - Catherine LEHMANN
MM. Jean-Claude DENERVAUD - Henri-Pierre DUPRAZ
Sébastien DUPRAZ - Gérard FONTAINE - André THEVENOZ
Lionel THEVENOZ, membres

Hors Conseil : M. Raoul FLOREZ

Secrétaire : M. Daniel FONTAINE

Excusé : M. Joseph FONTAINE

M. le président ouvre la séance à 20 heures et avant de présenter l'ordre du jour, il félicite tous les élus de la prochaine législature et félicite particulièrement, M. Gérard Fontaine et M. Jean-Claude Denervaud pour leur bon score. Il remercie également les personnes qui ne sont pas représentées à ces élections. L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 février 2011.
2. Projet de panneaux solaires – bâtiment de l'école.
3. Communications de l'exécutif.
4. Divers.

1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 février 2011

Le procès-verbal de la séance du 14 février 2011 est accepté à l'unanimité des membres présents.

2.- Projet de panneaux solaires – bâtiment de l'école

M. André Thévenoz informe qu'il n'a rien fait de spécial étant donné qu'il s'est rendu à l'étranger dernièrement, mais qu'il va s'en occuper. Il précise toutefois qu'il a reçu, pendant son absence, un message d'une entreprise sans que la personne donne ses coordonnées. M. Thévenoz demande si le budget prévoit l'étude de la rentabilité et si le projet peut être groupé notamment avec la paroisse de Soral-Laconnex. M. le président répond qu'il faut demander plusieurs offres. En outre, il signale qu'il a été invité par Agri-Genève, dans le cadre de la construction du futur hangar près des tennis, à une séance d'information qui sera présentée par une société spécialiste en panneaux solaires photovoltaïques.

M. le président précise que dans le cadre de la révision du plan localisé de quartier (PLQ) à l'angle des routes des Lolliets et de Soral, le rapport du concept énergétique territorial propose trois variantes, à savoir :

- 1 – utilisation de la nappe superficielle de La Champagne + chaleur à distance ;
- 2.- utilisation de corbeilles géothermiques ;
- 3.- utilisation de paille de céréales + chaleur à distance.

3.- Communication de l'exécutif

Sécurisation dans le village et modération de trafic

M. le président donne connaissance des remarques de la Direction générale de la mobilité (DGM) dans le cadre de son préavis pour la procédure en cours, à savoir :

1. Carrefour route de Soral / route des Lolliets / route de Rougemont / route du Creux-de-Boisset. Les carrefours à 4 stops ne sont plus conformes à la législation fédérale. Compte tenu des travaux prévus à proximité, la mise en conformité du carrefour s'avère incontournable. La DGM va probablement proposer deux stops sur les branches route de Soral et route de Rougemont afin de favoriser les mouvements TPG (en attente de validation interne).
2. Nouveaux passages pour piétons route des Mangons / route de Rougemont, chemin des Chavannes / route de Rougemont, rue du Faubourg / route de Rougemont. La DGM demande de justifier le marquage de ces nouvelles traversées, conformément à la norme VSS 640'241. (flux piétonnier de minimum 25 à 50 piétons par heure est nécessaire pour justifier une traversée).
3. Cheminement piétonnier « trottoir » de la route de Rougemont (tronçon 2). La DGM demande un espace libre de min. 1,50 m. (au lieu de 1,20 m.) derrière les cases de stationnement, notamment en relation avec des véhicules qui seraient mal stationnés dans les cases.
4. Trottoirs traversants des chemins du Bois-de-By et du Pré-Moret sur la route de Rougemont (tronçon 3). La DGM demande que les trottoirs traversants soient matérialisés à l'arrière avec une bordure noyée ou rang de pavés.
5. Route de Rougemont, 2. Le marquage « bord de chaussée » sera placé à 30 cm des potelets (au lieu de 20 cm).

Trafitec est chargé de négocier ces remarques avec la DGM. M. le président souligne qu'il contactera Mme Michèle Künzler, responsable du Département de l'intérieur et de la mobilité, ainsi que son directeur général de l'intérieur, M. Michaël Flacks.

Une discussion nourrie s'ensuit sur la manière de répondre à la DGM. Certains estiment qu'un courrier des lecteurs devrait être rédigé.

M. le président profite de l'occasion pour signaler que la Brigade du trafic se réfère à un courrier d'avril 2008 pour préciser que la signalisation en place dans le village ne leur permet pas légalement d'effectuer des contrôles radar et nous invite à contacter la DGM pour faire installer réglementairement les panneaux. Dans un premier temps, une lettre sera envoyée à la Brigade pour qu'elle effectue des contrôles aux différentes entrées du village limitées à 40 km/h

Divers

Salle communale et taverne (électricité)

L'entreprise d'électricité Steigmeier procédera prochainement à un examen et contrôle de la partie électrique de la salle communale et de la taverne avec M. Lionel Thévenoz afin que toutes les prises électriques soient en conformité pour la prochaine fête des sangliers

organisée prochainement par l'Amicale des sapeurs-pompiers. M. Thévenoz est chargé du suivi de ce contrôle.

« Guinguette » chez André Fontaine

Après examen de la « guinguette » entreposée chez M. André Fontaine, il a été remarqué qu'elle n'avait pas de roue et que des travaux lourds de réfection étaient nécessaires. En conséquence, la commune renonce à cet objet.

Burkina Faso

Faisant suite aux tous-ménages envoyés dans plusieurs communes de la Champagne et à la soirée d'information organisée par l'association pour un centre de formation au Burkina Faso (Association des communes de la Champagne) le 16 février dernier dans notre salle communale qui a obtenu un joli succès, le comité, malgré de nombreux objets et machines reçus, recherche encore du matériel selon un listing remis à chaque conseiller municipal. Mme Maria Claret a obtenu des livres de la part de la bibliothèque de la Croix Rouge pour enrichir la bibliothèque du centre.

Cap Emploi

Un jeune homme a commencé ce matin un stage à mi-temps dans le cadre du groupe intercommunal et interinstitutionnel de coordination de lieux de stages pour jeunes en rupture de formation pour une période indéterminée. Il a déjà fait un stage l'année dernière dans la commune. L'employé communal encadre le stagiaire dans le travail quotidien.

Travailleur social hors mur dans le cadre de la FAS'e

Un assistant socio-éducatif vient tous les week-ends dans la commune à la rencontre des jeunes dans le village. Les coordonnées des éducateurs sont remises à chaque membre du Conseil qui peuvent appeler directement les responsables en cas de problèmes ou questions concernant les jeunes (manifestations ou autres) le vendredi ou le samedi soir.

Divers

Internet

M. Gérard Fontaine demande où en sont les démarches administratives avec PC Express relatives à la mise à jour et du suivi du site internet de la commune. La mairie a réglé tous les problèmes avec un des associés qui a repris l'entreprise.

Démonstration d'obéissance canine

Mme Anne Jaggi confirme que la démonstration d'obéissance canine aura lieu le 16 avril 2011 sur le terrain situé derrière l'église de Soral à partir de 14 h. Un tout-ménage sera envoyé à tous les habitants de Soral et Laconnex. Les personnes intéressées pourront s'inscrire directement auprès de Mme Anne Jaggi.

Tennis

M. André Thévenoz signale qu'il a contacté les SIG pour la remise en état d'un poteau en fer du grillage des courts de tennis et qu'ils vont faire le nécessaire. M. le président profite de l'occasion pour signaler la remise en état du site de la STEP. Une somme nous sera allouée par les SIG.

Voyage à Florence

Chaque membre du Conseil reçoit le programme du voyage de fin de législature – séjour fixé du 7 au 10 avril 2011. Le voyage est payé par les jetons de présence au Conseil municipal.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée par M. le président à 21 h. 15.